



## La qualité et la pertinence des soins

**Alain Michel CERETTI**

**Président de France Assos Santé**

C'est en 1998 qu'Alain Michel CERETTI crée l'association Le LIEN, à la suite de l'affaire des contaminations par Mycobacterium xenopi, responsable d'une infection de la colonne vertébrale, à la clinique du Sport à Paris. Il en sera président jusqu'en 2006 avant de créer et présider la Midiss, rattachée à la Haute Autorité de Santé. Il fonde le pôle santé au Médiateur de la République en 2009. Il co-préside les assises du médicament après le scandale du Médiateur en 2011. Alain Michel CERETTI a consacré de nombreuses années à représenter les patients et, en tant que président de France Assos Santé, il s'est engagé à « exprimer la voix des usagers du système de santé afin de constituer un contre-pouvoir défendant leurs intérêts ».

### **Parcours professionnel ou activités (faits marquants) :**

- Président de France Assos Santé, ex-Collectif interassociatif pour la santé (CISS) (depuis 2017)
- Représentant des usagers au conseil d'administration de l'ANSM (2016)
- Co-Présidence (avec Edouard COUTY) des assises du Médicament (2011)
- Fondateur du pôle santé au Médiateur de la République avec Jean-Paul DELEVOYE (2009)
- Président de la mission Midiss (Mission nationale d'Information et de Dialogue pour la Sécurité des Soins) rattachée à la Haute Autorité de Santé (2006-2009)
- Fondateur et Président de l'association Le LIEN (Lutte Information Études des Infections Nosocomiales) (1997 – 2006)